

Le jeudi 11 avril 2019

Subventions 2019. Attribution de subventions municipales aux associations et organismes locaux.  
Sigrid BAILLON pour le groupe socialiste.

Mesdames, Messieurs,  
Monsieur le Maire,  
Chers collègues,

C'est toujours avec sincérité et optimisme que nous profitons de cette délibération annuelle pour saluer l'engagement et le dynamisme du monde associatif Ivryen et de ses bénévoles. Les Ivryens peuvent être fiers du tissu associatif qui maille notre ville, de ses centaines de bénévoles qui œuvrent au quotidien pour améliorer le vivre ensemble. Les associations qui œuvrent sur notre territoire participent sans aucun doute à la lutte contre le repli sur soi et participent au développement du vivre ensemble de manière très efficace, se substituant ainsi, parfois, aux missions que le service publique de notre ville ne satisfait pas pleinement.

Cette année, vous faites le choix de réduire encore et d'au moins 3% le montant des subventions accordées aux associations. Nous ne partageons pas du tout ce choix. Quel est le sens de ces baisses ? Quel est le signal que vous envoyez à nos centaines de bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour les bénéficiaires de leurs actions ? Vous voulez dénoncer les politiques macroniennes d'attaque du mouvement associatif ? Et pour ce faire vous faites le choix de baisser les subventions des plus petites ? Non, définitivement, nous ne partageons pas ce choix. Surtout lorsque l'on ramène ces économies à leur valeur par rapport aux différents montants que vous venez d'évoquer. Par rapport à l'année dernière, cette baisse équivaut à 400 000 euros ! Passant de 3 900 000 à 3 500 000. Cette économie de 400 000 euros me paraît ridicule au regard du budget de la ville. Pourquoi faire ces économies sur le dos de nos associations ? Il est difficile de se dire de ne pas voter des attributions de subventions à nos associations mais voter cette délibération c'est accepter cette baisse ridicule et totalement discutable de l'enveloppe pour nos petites associations.

Ajoutons qu'au total, en dehors de 5/6 associations qui se partagent plus de 3 millions d'euros, 110 associations du territoire se partagent des miettes, dont 80 moins de 2000 €.

Certes les subventions ne sont pas le seul moyen de soutenir les associations de notre territoire. Les aides logistiques, les mises à disposition de salle sont aussi et certainement conséquentes et utiles. Mais depuis que je suis élue, cela ne fait pas longtemps, je vous l'accorde puisque c'est mon premier mandat, je questionne et demande que cet aspect soit mis en évidence lors de cette délibération annuelle. Tous les ans, vous m'accordez que c'est un travail qui devrait être fait....Tous les ans, les élus beaucoup plus anciens m'affirment que cela fait des dizaines d'années

que ces demandes sont réitérées.... Mais cette fois encore aucune possibilité d'avoir accès, de donner visibilité à cet aspect !

Mr Le maire, vous vous étiez engagé sur ce point l'année dernière lors du conseil municipal en évoquant la création d'un poste de cadre A à plein temps pour traiter l'ensemble de ces questionnements. Où en êtes-vous sur ce point ?

Je me questionne aussi sur le montant minimaliste de 150 euros qui est attribué aux premières demandes notamment.... Franchement, pensez-vous que vous êtes soutenant lorsque vous attribuez une telle somme à une association ? Cela permet peut-être de dire que vous êtes partenaires mais personne ne croit que cela permet de soutenir un projet.

Je me questionne une nouvelle fois aussi sur l'existence d'un véritable projet de maison des associations qui serait en mesure de donner une aide administrative ou de locaux aux petites associations qui en ont bien besoin ? Où en êtes-vous de ce projet évoqué lors des assises de la ville ?

L'année dernière, nous avons été plusieurs à demander aussi, qu'un travail d'information, d'explicitation soit fait pour les associations qui reçoivent plus d'une certaine somme. Cela pourrait être demandé aux associations qui reçoivent plus de 2000 euros par exemple. Pour gagner en visibilité, en compréhension, il serait souhaitable de que le rapport d'activité sommaire qui leur est demandé soit retranscrit en quelques lignes pour gagner en visibilité et compréhension de leurs actions ? Et nous devrions disposer des budgets et bilans d'activité pour celles qui ont une convention. Nous sommes aussi comptables par nos votes, de l'utilisation que vous faites de l'argent public.

Mon intervention montre que nous sommes partagés sur cette délibération et sur le sens de plusieurs de ces aspects... Nous avons écouté avec écouterons avec beaucoup d'intérêt les différentes interventions autour de cette table et les réponses qui nous seront faites avant de décider de notre vote.